



Province de Québec  
M.R.C. Nicolet-Yamaska  
Municipalité de Saint-Wenceslas

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil de Saint-Wenceslas le 20 mars 2023 à 19h00 au centre communautaire Florian-Turcotte (1025, rue Hébert).

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure afin de permettre des travaux d'agrandissement sur 1 étage de 13.05 m x 6.75 m = 88 m<sup>2</sup> en cours latérale gauche du CPE existant malgré une marge latérale de 5.3 m alors que la marge minimale requise est de 7 m, soit une dérogation de 1.7 m.

Identification du site concerné : 1065, rue Richard

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Wenceslas ce 20<sup>e</sup> jour de février 2023.

*Carole Hélie*

Carole Hélie, directrice générale et greffière-trésorière

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Carole Hélie, directrice générale et greffière-trésorière, de la municipalité de Saint-Wenceslas certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à la Mairie, le 20<sup>e</sup> jour de février 2023 entre 13h00 et 18h00 ainsi qu'une publication sur le site Web.

Je soussignée, résidant à Victoriaville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé dans le journal suivant : Le Courrier Sud.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20<sup>e</sup> jour de février 2023.

*Carole Hélie*  
Carole Hélie, directrice générale et greffière-trésorière